



Bon de commande

Plateforme de services &sens

&Sens, l'outil digital au cœur des relations entre les marques et les médias.

Sur la plateforme &sens vos messages parviennent aux journalistes grâce à un moteur de recherches exclusif, comme un Google dédié à la presse.

Notre force : le référencement

Imaginez toutes les possibilités au travers desquelles vous pouvez communiquer : un produit, une nouveauté, une couleur, une saison... Avec les bons mots clés et la pertinence de vos contenus, les médias vous trouvent lorsqu'ils vous cherchent, et même quand ils ne vous cherchent pas !

Notre singularité : l'expertise

Deux fois par mois, des communiqués de presse sont envoyés à l'intégralité de notre fichier presse spécialisé en gastronomie et art de vivre. Toute l'année, nous soumettons des thématiques singulières et/ou saisonnières qui intéressent les bons journalistes au bon moment : Noël, Pâques, le printemps, la fête des mères, la truffe, l'umami, les bouillons, etc.

Une opportunité supplémentaire de toucher les médias ! Directement dans votre espace personnel, les journalistes peuvent vous commander des produits pour les shootings et vous voyez en temps réel qui s'intéresse à votre marque et à quel(s) produits.

Abonnement un an à la plateforme &sens (jusqu'à 150 produits)	3 000 €HT	3 600 €TTC
Règlement mensuel par prélèvement, soit 12 mensualités de	250 €HT	300 €TTC

j'ai pris connaissance des conditions générales de ventes

Prénom : Société :

Nom : Adresse :

Qualité : CP/Ville :

E_mail :

Téléphone

Signature précédée de la mention « bon pour accord » :



Conditions générales de vente

Plateforme de services &sens

Article 1. Le fait de passer commande ou de régler une facture implique que le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions générales de vente et y adhère entièrement et sans aucune réserve à l'exclusion de tout autre document. Le fait que &sens ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque clause des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 2. La société &sens met à la disposition de ses clients sous forme d'un abonnement annuel reconductible, l'accès à sa plateforme de communication média. Cette plateforme permet aux clients abonnés, via leur accès dédié, de saisir des informations présentant son activité afin qu'elles soient mises à la disposition des différents média de communication.

&sens fait la promotion de sa plateforme auprès des médias afin que celle-ci soit consultée et que ces informations soient reprises par le plus grand nombre de médias. Le client dispose, via un accès dédié à la plateforme &sens, d'un outil de suivi des consultations et téléchargements de ses différents contenus.

Article 3. La société &sens est tenue, pour l'ensemble de ses prestations, à une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultats.

Article 4. L'accès à la plateforme est disponible au plus tard deux jours ouvrés suivant la réception par &sens de la commande avec validation des présentes conditions générales de vente et du règlement de la première année d'abonnement.

Article 5. La durée minimum de l'abonnement est de un an. Il est reconduit par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties au moins un mois franc avant la date anniversaire de début des prestations. Les

factures de renouvellement sont payables terme à échoir. Le non règlement d'une facture dans les délais, implique une interruption immédiate du service sans préjudice du règlement de l'intégralité des sommes restant dues ainsi que de tous dommages et intérêts.

Article 6. Le client est responsable et fait son affaire personnelle de l'acquisition de tous les droits et autorisations d'utilisation, nécessaires à la publication des contenus et informations qu'il met à la disposition des médias à travers la plateforme &sens. Le client garantit expressément &sens contre tout recours éventuel de ce chef et ses conséquences, du fait de toute personne qui revendiquerait des droits à cet égard.

Article 7. Sauf accord contraire des parties, le Client autorise la société &sens à faire état et usage à des fins de communication, de ses marques, logos et autres titres de propriété industrielle et intellectuelle ainsi que des éléments permettant d'identifier nommément le Client.

Article 8. En cas de contestation, et après tentative de recherche d'une solution amiable, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent même en cas d'appel de garantie et de pluralité de défenseurs.